

Sommaire

Les dossiers du mois

Bois-énergie :
filère en danger

PAGESA : l'outil
est disponible

Boischaud du
Sud, si tu savais

La vie du réseau

Vos rendez- vous

Ils financent
l'A.F.A.H.C



A.F.A.H.C. info'

La lettre de l'Association Française
"Arbres et Haies Champêtres"

la lettre numéro 6 - mai 2010

l'Edito

par Yves GABORY

L'ONU a décrété 2010, Année internationale de la Biodiversité. Mais qu'est-ce qui se cache derrière ce mot dont tous les marketeurs se sont emparés ?

Pour les uns la diversité des couleurs ferait la biodiversité : Quelle satisfaction d'apprendre alors, que semer sa bande fleurie sauve les abeilles et la biodiversité !

Pour les autres, le curseur de la protection de la biodiversité se confond avec la liste des espèces menacées et de la protection de leurs biotopes. Un simple comptage d'espèces ?

"L'arbre champêtre", que l'on plante au profit de la génération suivante, à qui toutes les formes sont données et qui préserve la vie même « en bois mort », nous apprend l'humilité. La biodiversité n'est ni simple, ni unique. Chacun le sait dans le réseau A.F.A.H.C., la biodiversité n'est pas dans la couleur de "l'arbre et la haie champêtre". Les végétaux d'origine locale lui donneraient plutôt une atonalité de voisinage. Si "l'arbre champêtre" est l'un des meilleurs vecteur pour la biodiversité, il le doit à sa multifonctionnalité. Serait-il ce formidable support sans sa diversité fonctionnelle avec l'eau, l'air et le sol ?

"L'arbre champêtre" guide la réflexion de la biodiversité naturelle et remarquable vers la biodiversité ordinaire et cultivée ainsi que de la biodiversité spécifique à la biodiversité fonctionnelle. Malgré cela, qui le remarque tant il est quotidien ?

Seul le réseau A.F.A.H.C. a cette préoccupation et sait que l'approche de toutes ses dimensions agroforestières est un exercice où l'on ne peut pas tout se permettre.

Un outil technique, le PAGESA, et des politiques qui évoluent (Grenelle 2, Loi d'Orientation Agricole, PAC) permettent d'installer, encore insuffisamment, de la complexité dans tous les systèmes agricoles et d'organiser les articulations entre espaces naturels et espaces cultivés, entre biotopes de protection spécifique et biodiversité ordinaire. Des freins culturels sont encore très présents mais "l'arbre champêtre" est le moteur d'une nouvelle agriculture, qui ne veut plus seulement s'appuyer sur les évolutions techniques et scientifiques ; il n'en est pas l'unique acteur : Sols et agronomie sont des piliers tout aussi prégnants. c'est pourquoi, l'A.F.A.H.C. agit avec d'autres réseaux !

Pour être entendu, il nous faut faire valoir "l'arbre champêtre", maintenant, auprès de chaque élu, local, régional, national, européen,...

Pour être entendu, il nous faut être nombreux et encore plus représentatifs. **Le réseau A.F.A.H.C. plante 1 500 000 arbres chaque année avec l'aide de 6 000 planteurs.**

Et l'an prochain, avec votre adhésion, chiche que nous passons les 2 millions !



Les Points d'attention de l'A.F.A.H.C.

Et si la meilleure idée pour développer "l'arbre champêtre" se retournerait contre lui ?

C'est la question que l'on peut légitimement se poser alors que les projections de demandes de bois énergie montrent un écart important avec l'offre possible de la ressource, en particulier au travers des appels d'offres pour des chaufferies collectives nées du fonds-chaaleur. Les risques encourus par ce décalage sont de trois ordres : économiques, du fait d'une demande supérieure à l'offre qui ne manquera pas de mettre à mal les modèles économiques des nouvelles installations. Environnementaux, lorsque pour satisfaire l'offre, TTCR et TCR (Taillis à (Très) courte rotation) et Miscanthus apporteront des réponses immédiates, au détriment de la biodiversité, de la préservation des sols et de l'eau. En dernier lieu, la crédibilité de la filière sera ternie.

Une crise du bois-énergie à court terme ? L'exemple du bocage de l'Ouest Français

Avec 11% de taux de boisement régional, les Pays-de-Loire sont en première ligne d'une crise prévisible.

D'une part, une même production nécessairement issue du bocage doit répondre à 3 filières : le bois énergie sous forme de plaquettes, le bois buche, un marché de gré à gré mal connu, et le BRF, un nouveau marché dont on n'évalue pas encore la croissance.

D'autre part, des projets de chaufferie bois et cogénération se font connaître ; chacun est assorti d'un plan d'approvisionnement en bois en équilibre avec les besoins.

Où est donc le problème ? Une même source d'approvisionnement peut entrer dans le calcul de 1, 2, 3 projets de chaudière, voire plus, ... Personne ne peut dire à combien de projets un même stock de bois est associé.

La taille des projets, l'enjeu industriel ou urbain que chacun représente exigera un fonctionnement sans rupture. Il sera nécessaire d'apporter des réponses. Des réponses que les industriels s'approprient déjà à mettre en place afin de se prémunir du risque d'un marché que chacun pressent immature. Pour cela, la pression sur l'achat d'exploitations agricoles entières commence à s'exercer au profit des outils industriels.

Et, « l'arbre champêtre » ? Une solution que les industriels ne jugent pas envisageable en raison de la lenteur estimée de sa croissance. **Le CASDAR agroforesterie montre que la productivité serait sensiblement la même. Vite, les chiffres ! "L'arbre champêtre" aura fort à faire face aux plantes à croissance rapide, très courte rotation qui sont exploitées selon un modèle de type agro-industriel.** Elles s'imposent rapidement dans les esprits aux termes d'analyses technico-financières faites par les industriels et du simple fait de l'habitude de raisonner par la mécanisation des productions agricoles.

L'écologie de "l'arbre et la haie champêtre" n'entre pas dans



**Bois-Energie
chronique d'une crise organisée**

ces considérations, alors que ces cultures, très consommatrices d'eau, offrent peu de garanties quant à la préservation des sols et à leur réutilisation pour d'autres cultures en raison des rhizomes.

Au nom de la lutte contre le réchauffement climatique, au nom de la biodiversité, ne va-t-on pas empirer une situation déjà tendue sur la préservation du caractère agricole des terres, sur la préservation des ressources en eau, sur la qualité des sols et ... sur le réchauffement climatique et la biodiversité !

Une vision trop alarmiste de la situation ?

En 2010, la consommation annuelle des Pays-de-Loire est de 190 000 Tonnes.

La Région ne rencontre actuellement aucune tension, du fait d'une organisation structurée historiquement par les CIVAM, les fédérations des CUMA et Mission Bocage qui ont fait émerger la filière autour de l'économie de l'exploitation agricole et non pas au profit d'un projet industriel. Conscients que des marges de manœuvre existent, les acteurs de la région conduisent une étude (IFN) pour recenser le potentiel de bois valorisable. Un besoin de clarification entre le bois réellement disponible et le stock mobilisable se fait jour. Sur un marché déjà très organisé, les leviers seront faibles.

Chacun est conscient que la prévision des besoins dès 2012/2013 ne pourra pas être atteinte dans le cadre actuel de gestion du bocage. 540 000 Tonnes seront nécessaires aux équipements prévus, soit un quasi triplement de la production actuelle !

Quelle solution ? Prendre en compte l'existant, offres et demandes, saupoudrer d'un zeste complet de connaissance du terrain et de ses pratiques, ajouter des « arbres champêtres » en lien avec de vrais projets agricoles, confier le tout au réseau de l'A.F.A.H.C., laisser mijoter entre 2 et 5 ans, déguster au fur et à mesure de l'arrivée à maturité. L'approche globale de l'A.F.A.H.C. répondrait aux enjeux, en préservant l'agriculture, les sols, la qualité de l'eau... La condition : disposer d'1 ou 2 ans supplémentaires. **Ces quelques mois de plus décideront de la cohérence de la réponse et de son caractère durable.**

L'agenda de la future Politique Agricole Commune qui s'appliquera sur la période 2014-2020

1er trimestre 2010 - Cadrage du budget général de l'UE

Les options de contour qui indiquent les directions privilégiées de la réforme budgétaire, y compris la PAC, sont fixées. Les consultations sont menées depuis 2008.

Été 2010 - Avis de la Commission sur la PAC

La commission détaille les options et orientations à privilégier pour la PAC. Cet avis marque le début de 6 mois de consultations publiques.

Été 2011 - Propositions de budget de l'UE

Cette proposition détaille les grands postes de dépenses, dont la PAC.

Fin 2011-début 2012 - Cycle de négociation Conseil / Parlement

Le Conseil de l'UE, après s'être déterminé sur une orientation et les textes généraux d'encadrement sur tout le budget de l'UE (PAC comprise), les envoie au Parlement européen.

fin 2012 - Accord entre le Conseil et le Parlement

Cet accord marque la fin de la négociation et ouvre les discussions sur les règlements et circulaires applicables aux Etats.

1er Janvier 2014 - Entrée en vigueur du nouveau budget de l'UE

Si aucun accord n'est obtenu en 2013, la mise en œuvre du budget est retardée jusqu'en 2015 et le budget 2013 s'applique en 2014.

Agenda de la PAC EUROPE

Le PAGESA, un guide technique national : quel intérêt ?

Le ministère en charge de l'agriculture a confié la réalisation d'un guide technique à l'A.F.A.H.C. Celui-ci définit des Principes d'Aménagement et la Gestion des Systèmes Agroforestiers (PAGESA). Ce guide PAGESA a été construit dans la concertation. Il s'appuie sur l'expérience acquise par le réseau de conseillers techniques de l'A.F.A.H.C. et une trentaine de contributeurs a participé à sa réalisation.

Ce guide est destiné avant tout aux techniciens accompagnant les agriculteurs dans la réalisation de plan de gestion agroforestier à l'échelle des exploitations agricoles : gestion de l'existant et implantation de nouveaux éléments arborés.

Il s'adresse également aux agriculteurs, à l'enseignement agricole et aux instances qui décident des conditions de mise en œuvre des projets agroforestiers (collectivités, services de l'Etat).

Au regard de la documentation existante, quel est l'intérêt de ce guide ?

Par Pierre LABANT

•D'un point de vue politique

Alors qu'un grand nombre "d'arbres et de haies champêtres" a disparu et continue de disparaître des paysages agricoles, les programmes visant à renforcer directement ou indirectement leur présence sont légion :

- La **conditionnalité des aides PAC** poursuit le double objectif de maintenir des "particularités topographiques" (dont les "arbres et haies champêtres", avec les murets, les mares, ...) et les bandes végétalisées au bord de tous les cours d'eau.
- Le **Programme de Développement Rural Hexagonal (PDRH)** soutient l'installation (mesures I21B/216/222) et l'entretien de haies ou d'éléments arborés (214). Les conditions imposées pour la perception du financement associé, zonages en particulier, en font des mesures territorialisées. Seule la 222 (agroforesterie intraparcellaire) est nationale, à condition d'être retenue dans toutes les Régions.
- La **Trame Verte et Bleue** affiche des objectifs de conservation, restauration et création des continuités écologiques entre les milieux.
- Le plan agriculture de la **Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB)** promeut "arbres et haies champêtres" dans les systèmes de production.
- Le **paquet énergie-climat** de l'Union Européenne (UE) a pour ambition de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer de 20 % l'efficacité énergétique, de parvenir à 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation.
- La **directive européenne cadre sur l'Eau**, a pour objet de parvenir à un bon état des eaux d'ici à 2015.
- Le **projet de Directive Cadre sur les Sols** ambitionne de lutter contre la dégradation et la régression des sols.
- La **Convention Européenne du Paysage**, promeut la protection, la gestion et l'aménagement des paysages



Pour aller plus loin :
Télécharger le guide
Sur le site de l'A.F.A.H.C.
onglet AFAHC puis "travaux en cours"

Comment intégrer ces politiques environnementales dans une logique agro-économique ?

Le guide technique réalisé par l'A.F.A.H.C. apporte des éléments de réponse à cette question cruciale pour le devenir de la profession agricole. Il pourrait contribuer à appuyer la prise en considération du conseil technique en agroforesterie dans la mise en œuvre de ces politiques.

•D'un point de vue sémantique

Le guide PAGESA considère l'agroforesterie dans son acception large. Il participe donc à la diffusion de ce concept qui a le mérite de décloisonner activités agricoles et forestières. C'est un premier pas vers l'instauration de futurs partenariats entre des professions qui pourraient davantage travailler ensemble.

•D'un point de vue technique

Six thématiques sont traitées : la production (agricole et sylvicole), le climat, la biodiversité, le sol, l'eau, le paysage. Pour chaque thématique le rôle des systèmes agroforestiers en termes agro-économique et environnemental est présenté, ainsi que des principes de localisation, composition, gestion des éléments arborés. Chaque thématique est mise en lien avec les programmes européens ou nationaux en vigueur.

Cette première partie se clôt sur une présentation de l'approche globale qu'il convient de mettre en œuvre sur le terrain. L'idée est d'avoir une connaissance générale des principes établis et d'en faire la synthèse dans une approche à la croisée des démarches agro-économique, environnementale et paysagère.

Dans cette optique, il aiguille ensuite les conseillers techniques dans la réalisation de plans de gestion agroforestiers pour les exploitations agricoles. Ces plans de gestion permettent d'adapter les principes généraux définis aux atouts et contraintes de chaque exploitation dans son territoire.

Visite d'exploitation avec l'agriculteur, définition des objectifs du projet, représentation cartographique des enjeux, des aménagements et des modes de gestion proposés, mise en œuvre, suivi... Ces différents points sont détaillés dans le guide.

Vers une reconnaissance du métier ?

Bien que le métier de technicien « agroforestier » existe depuis plus de 20 ans dans les faits, ce « green job » ne jouit pas d'une reconnaissance institutionnelle à la hauteur des enjeux et de la technicité qu'il recouvre.

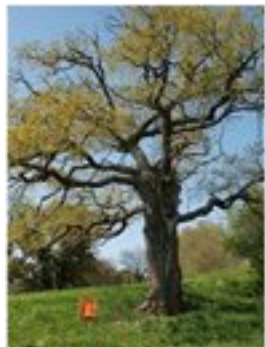
Conseiller des agriculteurs pour la plantation et la gestion d'arbres et des haies n'est pas anodin. Dans un contexte agricole, choisir le bon arbre, le planter au bon endroit et bien l'entretenir requiert un certain nombre de connaissances et compétences préalables.

Le guide technique PAGESA pose les jalons d'une reconnaissance institutionnelle du métier. Espérons qu'à l'avenir davantage de formations et un cursus dédié soient proposés.



La vie du réseau - Témoignages

Pour créer l'économie et le paysage de demain, pour faire comprendre les pistes qui s'ouvrent et réussir à vouloir ensemble un monde différent, il faudra la réunion des agronomes, des poètes et des naturalistes, des techniciens, des gens de culture et de tous les autres !



Sauver un bocage encore bien en place ? Odile Marcel, présidente de l'association "La Compagnie du Paysage"

Administratrice de l'A.F.A.H.C.

Au Sud de la région Centre, le Boischaud sud (Indre) est un terroir mal connu qui enchante ses habitants et tous ceux qui le découvrent. Verdoyantes, vallonnées et peuplées de chants d'oiseaux, les structures encore bien en place d'un bocage en activité montrent in situ

l'intérêt des haies à l'échelle d'un territoire. Le Boischaud sud possède un potentiel économique, environnemental et touristique conséquent. Bien que des associations comme Indre nature et La Compagnie du paysage travaillent à faire connaître sa densité de haies et sa biodiversité, sur place, les exploitants ne sont pas majoritaires à interpréter le maillage comme un atout d'avenir.

Prisonniers du présent, isolés dans un système d'aides qui les a contraint à l'intensification, les agriculteurs sont souvent peu formés à comprendre l'arbre et la haie comme un pilier potentiel de leur système d'exploitation. Ils ne sont pas non plus soutenus par une volonté départementale ou des aides régionales. De leur côté, l'opinion publique et les élus ne se montrent pas toujours optimistes sur l'avenir de leur terroir.

Depuis une dizaine d'années, Indre nature, le Parc naturel régional de la Brenne et La Compagnie du paysage travaillent en partenariat pour essayer de faire passer, sur place, l'argumentaire que d'autres terroirs, plus avancés dans la destruction de leur paysage hérité, ont mis en place en replantant, en s'unissant, en agissant.

Depuis les journées nationales de Melle, Odile Marcel, Présidente de La Compagnie du Paysage, a rejoint le Conseil d'Administration de l'AFAHC. L'existence de l'AFAHC, avec la réunion de compétences et de dynamisme qu'elle incarne à l'échelle nationale, est un support considérable pour appuyer une démarche qui vise à essayer de conserver un système agroforestier chaque jour menacé par la tentation de l'agrandissement des parcelles et l'intensification.

L'été 2009, La Compagnie du Paysage a présenté le film "Agroforesterie, produire autrement", de Fabien Liagre et Xavier Hamon lors du 5e Festival des Bouchures qui proposait aussi la première projection publique du film de Philippe Henry " Boischaud, si tu savais... Réflexions sur l'avenir du bocage en Boischaud sud ". L'été 2010, "La magie des haies" (Sébastien Bradu et Mairie-Odile Laulanie) sera projeté au 6e Festival des Bouchures, et l'exposition de Prom'haie "Les rôles de la haie et de l'arbre champêtre" accrochée dans le parc du château de Chazelet. Beaux moments d'intelligence, d'inventivité, d'ouverture prospective et de plaisir d'être ensemble ! "Agroforesterie" et "Magie des haies" sont des films techniques, professionnels et informatifs. Celui de Philippe Henry est plus sensible et lyrique. L'image artistique d'un paysage, la

Association La Compagnie du Paysage

Festival des Bouchures

Création originale née d'une mise en commun du travail des associations La Compagnie Tutti Arti et La Compagnie du Paysage, le Festival des Bouchures propose depuis l'été 2005 des événements artistiques d'une qualité exceptionnelle (musique, danse et théâtre) couplés avec des animations permettant de mieux connaître les acteurs du territoire (« Rencontres avec les gens de métier ») et de mieux comprendre sa géographie, son histoire, son économie... par des promenades (randonnées thématiques guidées) qui proposent la découverte des sentiers, chemins creux, monuments et points de vue du bocage du Boischaud Sud, sur des itinéraires renouvelés chaque année dans le canton de Saint-Benoît-du-Sault et le sud du département de l'Indre.

connaissance des milieux et des pratiques s'étayent et se complètent l'une l'autre.

Pour créer l'économie et le paysage de demain, pour faire comprendre les pistes qui s'ouvrent et réussir à vouloir ensemble un monde différent, il faudra la réunion des agronomes, des poètes et des naturalistes, des techniciens, des gens de culture et de tous les autres ! Travailler en réseau est indispensable. L'AFABC donne à tous la chance de pouvoir se connaître et avancer ensemble. Pour être écoutés, pour progresser, sa démarche est exemplaire. Nous souhaitons devenir majoritaires ! Nous voulons que la culture de l'arbre (re)devienne un bien commun pour donner un avenir à la planète ! Paysages hérités, paysages à construire, un avenir nous attend avec les arbres.

Construisons-le ensemble !

Contact :
lacompaniedupaysage.fr
odile.marcel@orange.fr

Association La Compagnie du Paysage

Film "Boischaut, si tu savais.... Réflexions sur l'avenir du bocage en Boischaut sud"

Le film "Boischaut, si tu savais.... Réflexions sur l'avenir du bocage en Boischaut sud" vit sa vie !

Sur le thème Agriculture et paysage : comment communiquer, sensibiliser et partager une compréhension du lien entre agriculture, environnement et paysage ; comment poser les enjeux du développement local durable et du projet de territoire, dans la diversité des acteurs de ce projet ; l'Association La Compagnie du Paysage est heureuse de vous annoncer la parution d'un outil de communication et de formation :

"Boischaut, si tu savais... Réflexions sur l'avenir du bocage en Boischaut sud" un film de Philippe Henry (37').

Le film a reçu un très bon accueil des naturalistes et spécialistes du bocage : Jean-Claude Lefeuvre, Philippe Pointereau, Yves Gabory ; des services de différentes DRAC et des gestionnaires de Grands Sites de France lors du colloque Icomos-Grands sites de France en Octobre 2009 ; de nos amis éleveurs, habitants, militants, psys, poètes, paysagistes, planteurs de haie et croqueurs de pomme.

Une quinzaine de projections-débat ont eu lieu depuis l'été 2009, dix sont en préparation, suscitant un large

échange de vues, quelques cris et pas mal de chuchotements.

Les partisans de l'agriculture intensive et de l'arrachage des haies réagissent avec vivacité. Ceux qui attendent quelque chose de la vie sont émus.

Le film a été projeté lors de quatre projections publiques en Indre (St-Benoît du Sault, Prissac, Châteauroux, Neuvy-St Sépulchre) devant le grand public, les élus et responsables de l'administration départementale de l'agriculture et de l'environnement ; dans plusieurs réseaux nationaux d'associations attachées au développement durable local ainsi que dans trois écoles d'architecture et de paysage (Lille, Nancy, St Etienne), Faculté de Géographie. (Châteauroux), et Ecoles d'aménagement (Enita et Purpan à Toulouse). Il sera projeté au Festival Chapitre Nature au Blanc (36), à une journée FNE à Lignéres (18) et aux Jardins de la Sédelle (23). Une diffusion dans les lycées et lycées agricoles est en cours.

Les Pays le réclament, les Universités populaires, les amateurs de beauté et d'espoir. Sa vie ne fait que commencer.

Pour toute information, organisation de projection-débat ou projet de formation, consultez le résumé et le dossier de presse et écrivez-nous !

Le film est disponible en format DVD au prix de 15 € + 3,50 € de frais de port.
lacompaniedupaysage@orange.fr -
<http://www.lacompaniedupaysage.fr/Boischaut-si-tu-savais-le-resume.html>

Témoignages,
cette page est la vôtre
Adresser vos textes :
contact@afahc.fr
Tel : 0469 66 58 22

Des nouvelles du réseau...

Arbres & Paysages 32

Contribution des arbres hors forêt (AHF) et des paysages agroforestiers au maintien de l'abeille domestique en milieu agricole

Arbre & Paysage 32 avec le **CNRS GEODE Toulouse** (Porteur du projet et expertise scientifique) et **ADAM** (Expertise apicole et lien avec la profession apicole) ont répondu à l'appel à projet des Champs de Biodiversité lancé en partenariat entre la société LU France et la FRB, pour soutenir co-construits associant chercheurs et acteurs du monde agricole. **Leur projet de recherche a été retenu pour son caractère innovant** et bénéficie d'un fond de 32 000 euros ; le prix leur a été remis au salon de l'agriculture.

Objectifs et caractère novateur : Une diminution significative des populations d'insectes pollinisateurs, particulièrement l'abeille domestique, est observée et impacte l'avenir de l'agriculture. Ce phénomène complexe impose de prendre en compte plusieurs facteurs. La préservation des habitats et des ressources alimentaires des pollinisateurs reste un domaine peu abordé. Pour pallier ce manque, le projet propose de mesurer spatialement, quantitativement et qualitativement l'intérêt nutritif des structures arborées associées aux zones enherbées pour l'abeille domestique en milieu agricole intensif et d'étudier les complémentarités des logiques et des usages en territoire rural.

Agriculture Ecologiquement Intensive

L'Agriculture Ecologique Intensive ...AEI ? nouveau sigle ou réalité de demain ?

Michel Griffon (DGA de l'Agence Nationale de la Recherche) apporte sa réponse au défi de l'alimentation de neuf milliards d'êtres humains en 2050. Comment l'agriculture pourra-t-elle nourrir, produire de l'énergie tout en étant durable ? A cette question, il répond "Agriculture Ecologiquement Intensive".

En 2009, est créée à Angers à l'Ecole Supérieure d'Agriculture, "l'association internationale pour une agriculture écologiquement intensive" (AEI). La pratique veut concerner toutes

les productions et toutes les agricultures des différents continents.

La coopérative TERRENA s'est positionné sur l'AEI et a décidé de favoriser sa pratique auprès de ses 25000 coopérateurs. Pour cela, elle organise les TERRENALES les 27 et 28 mai à proximité d'Angers (49).

L'A.F.A.H.C. a retenu de participer à cette manifestation pour faire valoir "l'arbre et la haie champêtres" au-delà du "simple" aspect de la biodiversité, d'évoquer la multifonctionnalité de l'arbre champêtre : auxiliaire des cultures et de l'élevage, pérenité des sols, qualité de l'eau, bruissement, ... ainsi que les conditions de l'opérationnalité de cette proximité de l'arbre avec l'agriculture.

Beaucoup de questions restent en suspens quant à la mise en oeuvre concrète de l'AEI ; l'A.F.A.H.C. a, par l'intermédiaire de son réseau, une expérience de plus de 20 ans de plantations d'arbres champêtres, sous forme de haies, en intra-parcellaire, ... L'A.F.A.H.C. souhaite faire entendre ses messages.

Les adhérents de l'A.F.A.H.C. partenaires ou présents à la manifestation : Mission Bocage, Agroof développement, la Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique, la fédération des chasseurs d'Anjou, Flor'insectes, l'Association Française d'Agroforesterie.

Extrait d'un entretien réalisé par Gérard Le Puill

Certains appellent de leurs vœux une nouvelle civilisation de l'arbre nourricier. Qu'en pensez-vous ?

Michel Griffon : Tous les arbres utiles devront entrer dans un nouveau calcul pour être mieux en phase avec la nature. Nos paysages devront être des paysages agricoles : d'élevage, de biodiversité, de gestion de l'eau des bassins versants, de filtration de l'eau, de lutte contre les incendies, qui sont autant de services écologiques. Il va falloir recalculer tout ça et l'arbre va reprendre une place importante. On peut faire des forêts utiles. Je connais des exemples dans le monde où les forêts, au-delà de leur aspect naturel, sont des ensembles d'arbres qui ont tous leur utilité pour produire des fruits, des médicaments, des plantes, de la fertilité et même pour produire de l'ombre favorable à des cultures associées. On peut penser une société productrice autour de l'arbre, ce que l'on appelle l'agroforesterie. D'une manière générale, quand on veut s'inspirer des écosystèmes, on n'a que l'embarras du choix. Il y a une telle diversité de solutions dans la nature. Il suffit de les observer et d'en tirer profit. La diversité est vraiment le mot-clé.

2010 ...Année d'engagement pour l'agroforesterie intraparcellaire

1,2,3...
4,5,6...
222 est là !

Après de longues années d'un patient travail de persuasion sur la force de l'agroforesterie interparcellaire dans l'accompagnement à la fois de la productivité agricole et de la protection des sols, de l'eau, et plus généralement de la préservation des milieux, 2009 avait vu l'inscription de l'agroforesterie dans le Programme de Développement Rural Hexagonal. C'était une grande avancée que seule une Circulaire pouvait concrétiser.

Cette circulaire qui précise ce qu'est l'agroforesterie finançable, est enfin parue !

Il reste néanmoins à convaincre les 22 régions de s'engager sur cette pratique avant que l'agroforesterie intraparcellaire ne bénéficie d'un financement sur toute la France. Une majorité s'est engagée, mais pas toutes !

Le prochaine revue "Agroforesterie's" vous en fera un décryptage minutieux de la situation réglementaire sur les territoires.

Consulter la circulaire à partir de la page : http://www.afahc.fr/page1_4.html.

Les 6èmes rencontres du végétal

Le colloque s'inscrira dans le thème générique :

« Innovation et environnement dans les filières et territoires du végétal spécialisé.
Quelles conséquences pour les démarches d'expérimentation ? »

N'hésitez pas à venir communiquer, échanger, en **proposant notamment une communication orale ou un poster avant le 30 mai 2010** :

Soit à, AGROCAMPUS OUEST - Centre d'Angers INHP - Bureau des Rencontres du Végétal - 2 rue André Le Nôtre - 49045 ANGERS cedex 01
soit sur, rencontresduvegetal@agrocampus-ouest.fr

pour en savoir plus sur le programme : <http://rencontres-du-vegetal.inh.fr/thematiques.php>
Les Assises se tiendront les 10 et 11 Janvier 2011 à Agrocampus Ouest-Angers. Nous en reparlerons !

Du nouveau dans le réseau : L'A.F.A.H.C. Midi-Pyrénées

Validée par le Conseil d'Administration de l'A.F.A.H.C. nationale, l'idée d'une Association Française "Arbres et Haies Champêtres"-Région Midi-Pyrénées s'est concrétisée le 13 août 2009 ; elle œuvre pour l'arbre hors forêt sur sa région de référence.

Elle a pour objectif de porter des projets régionaux à travers l'organisation de manifestations, la diffusion d'informations et la réalisation d'études. Elle se veut un lieu de concertation, une force de proposition et un lien avec la recherche. Elle relaie l'A.F.A.H.C. nationale pour la région.

L'A.F.A.H.C.-Midi-Pyrénées résulte d'une longue collaboration entre les structures départementales. Depuis plus de 10 ans, les différentes organismes et associations, Chambre d'Agriculture d'Ariège (09), "Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron" (12), "Arbres et Paysages d'Autun" (31), "MNE - Arbres et Paysages 65", "Arbre et paysage 32", "Arbres et Paysages Tarnais" (81) et "Campagnes Vivantes" (82) se rencontrent régulièrement pour échanger sur leur métier de " l'arbre hors forêt" : les techniques, les moyens financiers..

Sept départements sur les huit que comptent la région Midi-Pyrénées sont représentés dans ce réseau dynamique qui propose sa participation comme appui technique pour la prise en compte de l'arbre dans les politiques d'aménagement et de développement au niveau régional.

Les coordonnées de l'A.F.A.H.C.-Midi Pyrénées : 20 route de Ticaille 31450 Ayguesvives - tél./fax : 05 34 66 42 13

Appel à
communications

A.F.A.H.C.
régionale

Vos rendez-vous nationaux, formations, colloques, séminaires, ...

*Retrouvez en ligne sur le site de l'A.F.A.H.C, les rendez-vous actualisés,
nationaux et locaux, et la parution d'ouvrages, de films, ...*

*Transmettez nous TOUTES vos manifestations, locales,
départementales, régionales, nationales, ...*

*L'actualité de "l'arbre champêtre" est "luxuriante" mais dispersée ;
montrer sa diversité, sa richesse et sa densité est un enjeu pour la filière.*

*Concentrer toute l'information de "l'arbre et la haie champêtres" c'est
montrer une fédération d'actions, c'est conjuguer au pluriel les*

*territoires, c'est associer les idées, pour une meilleure visibilité !
Votre site, votre page : www.afahc.fr - pages actualités - bibliographie*

En juin, tous à Toulouse !

Toulouse
3-4 juin

Formez vous à agroécologie avec Solagro et l'IFORE,

Les infrastructures agroécologiques :
Intérêts pour la biodiversité et respect de la conditionnalité

Stage gratuit.

Télécharger le programme et le bulletin d'inscription sur : http://www.afahc.fr/page5_1.html

Toulouse
15 juin

**Séminaire de l'Association Française "Arbres et Haies Champêtres"
(réservé aux adhérents)**

Les administrateurs de l'A.F.A.H.C. échangeront avec les adhérents autour de 2 thèmes principaux : la charte des valeurs de l'A.F.A.H.C. et un affichage mutualisé des formations pour une meilleure visibilité.

Informations et inscriptions auprès de contact@afahc.fr

Toulouse
16 juin

**Journée Interrégionale "Agroforesterie"
Organisée par GEODE (université Toulouse le Mirail/CNRS) en
partenariat avec Arbre & Paysage 32**

Cette journée fera le bilan des avancées sur le plan de la recherche, du développement et de la réglementation. Quelles contributions pour le paysage, la biodiversité, le climat, ... ?
Quelles politiques publiques pour l'arbre hors-forêt ? Quelle valorisation des paysages et des productions ? ...

Programme/inscription: www.afahc.fr/page5-1.1.html ou www.arbre-et-paysage32.com/page03_01.html

Rendez-vous National autour du Bois Raméal Fragmenté

L'Ecole Nationale de Formation Agronomique de Toulouse-Auzeville organise les 17 et 18 juin 2010, le colloque « Développer les Bois Raméaux Fragmentés : un enjeu pour l'agriculture, un défi pour la formation ».

Les pratiques culturales innovantes mettant en œuvre les BRF suscitent un intérêt auprès des formateurs, d'un point de vue scientifique, technique et de son application dans le secteur professionnel agricole, ainsi que le domaine forestier, la gestion des espaces verts,...

L'émergence de ces pratiques interroge également l'ENFA en tant qu'établissement qui a vocation à former les enseignants des établissements d'enseignement agricole. En effet, les questions de formation à ces nouvelles pratiques ne manqueront pas de se poser à terme.

Ce colloque se propose donc de croiser les regards des professionnels et experts de cette technique ainsi que les acteurs de la formation afin d'interroger ces nouvelles activités pour mieux la comprendre sous l'angle des expérimentateurs et des formateurs potentiels.

Ce colloque est ouvert à un large public : agriculteurs et forestiers, agents de collectivités, enseignants et chercheurs, conseillers en agriculture et agents de développement, étudiants ...

[Télécharger le programme et s'inscrire sur : colloquebrf.enfa.fr](http://colloquebrf.enfa.fr)

Toulouse
17-18/06

Il n'y a pas que TOULOUSE !

Formez-vous à la trufficulture - cycle de 4 sessions

Les 2 et 3 juin prochain débutera un cycle de formation (4 sessions de 2 jours en 2010 et 2011) sur la trufficulture organisé dans le Var par Gaïa Consulting, avec des interventions sur les volets BRF et vie du sol.

[Le programme de la première session est disponible à cette adresse: http://www.terre-en-seve.fr/truffe](http://www.terre-en-seve.fr/truffe)

Var
2-3/juin

Salon international du bio et de l'agriculture durable ; Première édition

En 2050, notre planète comptera neuf milliards d'êtres humains, l'agriculture devra doubler sa production tout en préservant la biodiversité, l'eau et les sols, et s'adapter aux changements climatiques. Ce constat met les secteurs agricoles et agroalimentaires en première ligne du développement durable.

Agriculteurs conventionnels et bios, toutes filières confondues, doivent s'approprier la notion de développement durable et en faire un véritable atout économique : c'est l'agri-durable.

[Site web : www.salon-agriculture-durable.org](http://www.salon-agriculture-durable.org)

Agen
3-5 juin

Judi 24 et Vendredi 25 juin 2010 - Saumur (49)

Formez-vous à l'agroécologie avec Solagro et l'IFORE

Le prochain stage d'agroécologie, réalisé par SOLAGRO avec le soutien de l'IFORE, abordera la prise en compte de l'environnement dans les démarches AOC à partir de l'exemple de l'AOC 'Saumur-Champigny' et des AOC normandes

Stage gratuit

[Télécharger le programme et el bulletin d'inscription sur : www.afahc.fr](http://www.afahc.fr) - page "actualités"

Saumur
24-25 juin

Revue de l'Association Française "Arbres et Haies Champêtres"

Tel : 04 69 66 58 22 - contact@afahc.fr

Directeur de la publication : Yves GABORY - n°6 - 31 mai 2010



**ARBRES
& HAIES CHAMPÊTRES**
ASSOCIATION FRANÇAISE